

Compte Rendu - Réunion Bureau du 08/06/2021



ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE DE LANGEAIS-CINQ MARS

Le mardi 8 Juin 2021 à 19h30, les membres du bureau et du conseil d'administration ont été conviés au domicile de Mr LASCOLS Fabien pour une réunion.

Présents : Fabien Lascols (Président), Alain Bastie (Secrétaire), Marie Joubert (trésorière adjointe), Jean-Philippe Ménard (Vice-Président), Philippe Monge (Trésorier), Thomas Vénien (secrétaire-adjoint)

Absents : Romuald Cadiet, Sébastien Cordani, Stéphane Pelletier excusés

La réunion était présidée par M. Fabien LASCOLS, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Thomas VÉNIEN, secrétaire adjoint.

DATE PROCHAINE REUNION : **Jeudi 2 Septembre 2021 à 19h avec le Conseil d'Administration**

Il a été décidé que chaque réunion serait réalisée avec la CA.

INTRO

- Report du projet 2020/2024 à 2024/2028
- Objectif jusqu'en 2024 (plan de relance), retrouver les statistiques de 2020 (nombre de licencié, projet et finance).

SUBVENTION + GE + FINANCES

- Demande du fond de solidarité auprès de l'Agence Nationale du Sport (6000€ maximum) en attente / faire demande d'aide auprès de la CCTOVAL (communauté de commune)
- Subvention de la mairie de Cinq-Mars la pile 1800€, subvention de la mairie de Langeais inconnu à ce jour, subvention du département 900€.
- Point GE, tous les clubs ont versé la totalité du règlement 2021. Une demande sera faite au GE pour un abaissement des cotisations 2022 à hauteur de 50% (prise en charge avec le compte du GE)
- Pour un confort de paiement du trésorier et du président, il a été décidé à l'unanimité qu'il sera commandé deux carte bancaire pour un montant annuel de 23€/ carte soit 46€ annuel.
- Sponsoring à relancer totalement (Fabien et Thomas)
- Pass jeune accepté pour la saison prochaine en espérant que cela va inciter les jeunes à revenir au club

AG

- L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 26 Juin 2021 à 10h30
- Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de notre AG en extérieur.
- Le budget prévisionnel 2021/2022 a été soumis à l'ensemble de l'assemblée et voté « pour » à l'unanimité.
- La ligue et le comité départemental ont fait un effort financier à hauteur de 16€ par licence (ligue 6€ et comité 10€) + remboursement de 500€ (trop perçu des matchs non joué)
- Proposition de réduction de 40% des licences pour les licenciés de 2020/2021 qui reprennent une licence pour 2021/2022. Ce qui ramène les licences compétitions à 60€ et 40€ pour les licences loisirs. Les nouveaux adhérents paieront le tarif normal (identique à l'an passé 100€ compet et 65€ loisirs)
- Les compétitions individuelles ayant été remboursées intégralement, les indivs de la prochaine saison seront offerts aux jeunes de la saison 2020/2021.
- Toutes ces décisions ont été voté « pour » à l'unanimité.

PROCHAINE SAISON

- Ecoles, présence de 22 classes
- Planning des entrainements inchangé pour 2021/2022 sauf si le nombre de licenciés ne permet pas de maintenir certains créneaux.
- Loto + bourse de puériculture prévue le samedi 2 octobre 2021 au soir et le dimanche 3 octobre 2021 à Cinq-Mars la pile.
- Forum des associations se déroulera le samedi 4 Septembre 2021 à Langeais.
- Distribution des flyers dans les boites aux lettres le week-end précédent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

Il est dressé le présent compte rendu de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Langeais, le 15/06/2021

Le Président de séance
Fabien Lascols

Le Secrétaire de séance
Thomas Vénien